Procès-verbal de la rencontre ordinaire du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du Centre de formation en mécanique de véhicules lourds

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DES SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS
CENTRE DE FORMATION EN MÉCANIQUE DE VÉHICULES LOURDS

Procès-verbal de la 5e séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le lundi 31 mai 2021, à 18 h, en ligne sur la plateforme ZOOM.

PRÉSENCES

Enseignants :
Jérôme Bissonnette, Mécanique d'engins de chantier
Pierre Émond, Conseil et vente de pièces et d'équipement motorisé
Jean-Patrick Gosselin, Matelotage
Steve Jobin, Mécanique d'engins de chantier
Marc Lavoie, Mécanique de véhicules lourds
Jérôme Roy, Mécanique d'engins de chantier

Élèves :
Christophe Guidet, Mécanique d'engins de chantier
Henri Veilleux, Mécanique de véhicules routiers

Autres membres du personnel :
Valérie Chamberland, acheteuse
Mylène Rioux, secrétaire de centre

Groupes socioéconomiques et communautaires :
Annie Roy, Association des propriétaires de machinerie lourde du Québec
Michaël Bélanger, Société des Surintendants en Transport de Québec

Entreprises de la région :
Sarah Paré, Paré Volvo

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :
Monsieur Daniel-Étienne Vachon, directeur

ABSENTS :
Frankie Lafontaine, Les Excavations Lafontaine

1. ACCUEIL, présentation des participants

Ouverture de la séance à 18 h.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

M^me^ Annie Roy présente l'ordre du jour.

Résolution CE 20-21-24

Il est proposé par M. Jérôme Bissonnette, secondé par M. Steve Jobin et résolu :
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 15 mars 2021

Monsieur Vachon fait un survol du document.

Résolution CE 20-21-25

Il est proposé par M^me^ Valérie Chamberland, secondé par M. Jean-Patrick Gosselin et résolu :
QUE le compte rendu de la rencontre du 15 mars 2021 soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au compte rendu de la rencontre du 15 mars 2021

7. Mission – Vision – Valeurs du CFMVL

En ce qui concerne la mission du centre, le nombre de valeurs passe de sept à quatre. Les valeurs qui ont été conservées sont les suivantes :
L*a coopération*
La responsabilité
L'intégrité
Le respect

5. 12. Consultation du CÉ auprès des élèves + budget du CÉ

Les élèves ont été consultés, mais ils n'avaient pas d'idées précises à soumettre. Point à reporter en 2021-2022.

15. Date et heure de la dernière rencontre

À cause de la COVID-19, la rencontre d'avril n'a pas eu lieu et celle du 25 mai a été déplacée au 31 mai.

5. État de situation COVID-19

À partir du 15 mars, beaucoup de réaménagements au niveau de l'horaire ont été effectués. En avril, nous avons eu un confinement de presque trois semaines. Puisque nous arrivons à la fin de l'année scolaire, nous avons essayé d'éviter l'enseignement en ligne.

Les deux cohortes de matelotage a réussi à terminer en temps.

Le 19 avril, nous recevions une lettre pour l'autorisation de rouvrir les classes et dès le lendemain, les cours ont débuté. Ce fut une intervention rapide, mais tout le monde était au rendez-vous. Il y a eu une éclosion dans le groupe routier et un retard dans le groupe F. La situation a été rétablie par du rattrapage à la maison.

Étant donné le réaménagement de l'horaire pour arriver dans l'échéancier, nous avons une surcharge financière. Nous remettrons notre demande de remboursement des montants déboursés en surplus au gouvernement afin de recevoir un remboursement.

Les élèves finissants terminent comme prévu leur programme de formation.

La prochaine année scolaire débutera normalement.

En ce qui concerne le DEP en Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé enseigné par M. Pierre Émond, ce programme se prête à faire beaucoup de travail en ligne et les élèves n'ont pas trop été pénalisés.

Nous avons eu une participation extraordinaire de toute l'équipe au niveau du personnel enseignant et du personnel de soutien pour atteindre l'objectif afin d'arriver à nos fins. Bravo à toute l'équipe pour le beau résultat.

M[me] Roy remercie tout le monde.

6. État de situation des inscriptions et des abandons

Inscriptions :

Les groupes sont au maximum de leur capacité. Il y a une liste d'attente pour certains groupes et les résultats sont intéressants.

Abandons :

Nous avons un taux qui se situe entre 4 % à 5 %. Si celui-ci dépassait 10%, le centre deviendrait en sous financement.

Avec la situation actuelle, au 1er juin le taux d'abandons est satisfaisant et il ne devrait pas y avoir de diminution au niveau du financement. Étant donné que la formation professionnelle est demeurée ouverte durant la COVID-19, cela fait une différence au niveau du taux d'abandons.

Résolution CE 20-21-26

7. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence - Adoption

Étant donné que le document a été présenté en détail à tous les enseignants jeudi dernier (20 mai 2021), M. Vachon en fait une brève présentation.

Compte tenu la similarité entre les cinq centres de formation professionnelle, le plan a été élaboré à partir d'un canevas adapté pour les cinq centres avec la collaboration de M. Rémi Houde des Services éducatifs, M. Carl Fecteau, directeur adjoint, M. Marc-Antoine Lehoux, enseignant en routier, Mme Anne-Sophie Labbé, TES et M. Daniel-Étienne Vachon, directeur.

À la suite de la Loi sur l'instruction publique, nous avons l'obligation d'avoir un plan. Les travaux ont débuté à partir des résultats de l'enquête menée par la Chaire de recherches de l'Université Laval débutée en 2015.

Le document doit être révisé et validé annuellement avec les élèves pour être approuvé par la suite par le conseil d'établissement.

Les deux points à prioriser sont : maintenir un climat positif et améliorer le sentiment de justice chez les élèves.

Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Il est proposé par M. Jérôme Roy, secondé par Mme Sarah Paré et résolu :
QUE le plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit adopté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CE 20-21-27

8. Règles de vie du centre - Adoption

M. Vachon fait une présentation du document.

Nous avons effectué une bonne révision de l'ouvrage. De plus, le titre a été modifié pour une meilleure signification et une table des matières a été ajoutée pour une utilisation rapide.

Adoption des règles de vie du centre

Il est proposé par M. Henri Veilleux, secondé par M. Michaël Bélanger et résolu :
QUE le document des règles de vies soit adopté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution
CE 20-21-28

9. Adoption des factures à l'élève

Chaque année, il faut faire l'exercice pour l'approbation des montants de la facturation aux élèves par le conseil d'établissement.

Les prix sont ajustés selon les coûts à ce jour.

Cet après-midi, à 13 h, M. Vachon a eu une conversation avec la secrétaire générale des CSSDN, M^{me} Sandra Cauchon, concernant les frais chargés aux usagers. L'an dernier, à la mi-juin, les secrétaires généraux de différents Centres de service scolaires se sont réunis pour faire le tour du dossier selon les références de lois et différents documents d'encadrement qui viennent préciser des choses.

Il y a environ trois ans, les directions générales ont vécu le gros recours collectif des parents pour les frais chargés aux élèves et depuis, il n'est pas possible de facturer les dépôts de sécurité pour les coffres (valeur approximative de 4 500 $ chacun et la variation d'inventaire). De plus, tous les items reliés à la sécurité (lunettes de protection, gants de travail, casque de sécurité, coquilles de protection auditive, etc.) peuvent être facturés à l'élève, mais si ce dernier ne désire pas les payer, nous pouvons les retirer de la facture et lui prêter le matériel. Cependant, il devra respecter les mesures sanitaires.

Nous pouvons facturer l'élève pour un outil brisé ou non remis et selon le montant nous pouvons aller jusqu'au recouvrement et la personne se retrouve avec un dossier de crédit.

À la suite de la vérification de la facturation, des cahiers sont à ajouter à la facture.

Vente de pièces :

- Un cahier anneaux et intercalaires

Chantier 1re année :

- Entretien périodique (cahier maison +- 70 pages)
- Circuit et accessoires de cabine (cahier maison +- 70 pages)

Adoption des factures à l'élève

Il est proposé par M. Jérôme Bissonnette, secondé par M. Marc Lavoie et résolu :
QUE la facturation aux élèves soit adoptée.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CE 20-21-29

10. Prévision budgétaire 2021-2022

M. Vachon présente le document en donnant les explications selon la prévision de la clientèle, les allocations budgétaires et la ventilation des sommes selon les fonds.

Adoption de la prévision budgétaire 2021-2022

Il est proposé par M^{me} Valérie Chamberland, secondé par M. Jérôme Roy et résolu :
QUE la prévision budgétaire 2021-2022 soit adoptée.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Projet-pilote de formation accrue en milieu de travail

a. Mécanique de véhicules lourds routiers

La cohorte est démarrée malgré le déplacement des stages.
Le projet a repris du mieux et les 10 élèves du début sont toujours présents.

b. Conseil et ventes de pièces

Le jumelage est devancé avec les entreprises, car cela est plus avantageux pour faire les meilleurs choix. Les élèves du groupe DUAL2 nous l'on confirmé, car lors du « speed dating » tout se passe vite, ils n'ont pas le temps d'analyser le milieu de travail et le jumelage n'est pas viable à long terme étant donné la distance de certaines entreprises. Le but souhaité est que les élèves deviennent des ressources qui demeurent dans les entreprises.

Cet après-midi, les élèves ont été rencontrés. Cependant, certains étaient absents étant donné qu'ils terminaient leur formation au secondaire dans leur autre établissement de formation. La semaine prochaine, nous nous assurerons de les avoir tous rencontrés pour le « speed dating » qui débutera le 10 juin, car il y a un délai de deux semaines entre le « speed dating » et le choix des entreprises. Le centre accompagnera les élèves pour qu'ils fassent le meilleur choix possible. Le tout se fait en collaboration avec le CPA et nous avons reçu une subvention salariale de 15 $ de l'heure.

12. Projet RAC au programme ASP

Cet hiver, nous avons eu trois candidats. Tout a bien fonctionné et nous sommes satisfaits des résultats obtenus. Nous ferons connaitre davantage la formule aux entreprises. La clientèle semble satisfaite. Le but est de faire développer les compétences des élèves pour devenir plus productifs et de donner un meilleur rendement dans les entreprises. Il y aura des places pour les candidats RAC disponibles pour l'hiver prochain.

Résolution CE 20-21-30

13. Consultation du CÉ auprès des élèves + budget du CÉ

Les élèves n'ont pas eu le temps de se prononcer sur les sujets dont ils aimeraient être consultés.

Il est suggéré de reporter la consultation à l'automne.

Budget du CÉ

Cette semaine, se tiendra un gala pour nos élèves méritants et il y aura une remise de prix. Cette année, le budget du CÉ est inutilisé. Il est possible de le laisser là ou de le convertir pour remettre des prix supplémentaires aux élèves en plus de ceux déjà déterminés.

À la suite de discussions et d'échanges, il a été convenu pour cette année de remettre tout le budget inutilisé en prix aux élèves.

Suggestions :

- Trouver quelque chose pour souligner l'assiduité et la ponctualité des élèves présents à 100 pour cent du temps.
- Récompenser ceux qui se sont impliqués dans le comité étudiant et les présidents de classe.
- Il est suggéré d'offrir des prix qui peuvent être remis le soir même de l'événement, car il est toujours plus satisfaisant pour l'élève de repartir avec son cadeau, même s'il y a des frais d'activation pour les cartes-cadeaux.

À la suite des discussions et des échanges, il a été convenu d'acheter des cartes-cadeaux pour remettre aux élèves lors du gala méritas, soit sept cartes-cadeaux de 100 $ chacune pour l'assiduité et la ponctualité et deux cartes-cadeaux de 100 $ chacune pour l'implication des élèves dans le centre.

Proposition budget du CÉ

Il est proposé par M. Jérôme Roy, secondé par M^{me} Mylène Rioux et résolu :
QUE le budget annuel alloué pour le conseil d'établissement inutilisé soit remis en prix pour les élèves d'année en année.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Courrier

Aucun point

15. Questions du public

Aucun point

16. Date et heure de la première rencontre de l'année scolaire 2021-2022

La première rencontre de l'année scolaire 2021-2022 se tiendra en présentiel au CFMVL, si les mesures sanitaires le permettent, le lundi 13 septembre 2021, à 17 h pour un souper pour commencer la rencontre à 17 h 30.

Il serait souhaité que les rencontres s'effectuent en présentiel, mais ce pourrait être un mélange en présentiel et en plateforme zoom, soit la première et la dernière en présentiel et les autres à déterminer.

Résolution CE 20-21-31

17. Levée de la rencontre

Mme Roy et M. Vachon remercient tous les membres pour leur présence, leur participation et leur implication.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Valérie Chamberland secondé par Pierre Emond et résolu :
QUE la séance soit levée.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée de l'assemblée : Il est 19 h 57

(Signature)
La présidente

(Signature)
Le directeur